



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique occidentale et centrale / Western and Central African Office

T17/15 - 0181

10 juin 2022

Objet : Atelier virtuel sur le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) et le plan régional de navigation aérienne, 12 - 13 juillet 2022

Action requise : S'inscrire en ligne avant le 8 juillet 2022

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la Décision 24/19 de la vingt-quatrième réunion du Groupe régional AFI de Planification et de mise en œuvre (APIRG/24) qui s'est tenue virtuellement du 1^{er} au 8 novembre 2021 comme suit :

APIRG/24 Décision 24/19 Mise en œuvre de la sixième édition du plan mondial de navigation aérienne (GANP) dans la région AFI

Il est décidé que, afin de favoriser la mise en œuvre du Plan mondial de navigation aérienne, les Bureaux régionaux de l'OACI organisent un atelier sur les éléments de l'ASBU contenus dans la sixième édition du GANP d'ici le 30 juin 2022.

Compte tenu de ce qui précède, votre Administration/Organisation est invitée à participer à l'atelier virtuel prévu les 12 et 13 juillet 2022. Les activités se dérouleront en anglais et en français avec interprétation simultanée. Le programme provisoire de travail de l'atelier est joint à la présente lettre.

Afin de tirer pleinement parti de l'atelier, la participation des Points focaux des États/Organisations en charge des questions liées à APIRG et à l'AANDD, ainsi que du personnel qualifié et expérimenté des Autorités nationales de l'aviation civile et des Organisations, des prestataires de services de navigation aérienne, des exploitants d'aéroports et des compagnies aériennes en charge des questions liées à la capacité et à l'efficacité de la navigation aérienne, est particulièrement recommandée.

À cet égard, les États/Organisations qui n'ont pas encore désigné leurs Points focaux pour les questions liées à APIRG et à l'AANDD (voir l'annexe B) sont priés de le faire avant le 30 juin 2022.

Les participants sont invités à s'inscrire en ligne de préférence au plus tard le 8 juillet 2022 à l'adresse [https://ica0.zoom.us/meeting/register/tJlPd-ivqDsuGNfM6Ok8GgEhTK6yszo76_5f](https://icao.zoom.us/join/https://ica0.zoom.us/meeting/register/tJlPd-ivqDsuGNfM6Ok8GgEhTK6yszo76_5f)

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional



Prosper Zo'o Minto'o

Pièces jointes : Annexe A - Projet de programme de travail
Annexe B - Liste des États qui n'ont pas désigné de Points focaux